

Division de la balance des paiements

Fret, recettes et dépenses des navires transocéaniques exploités par des sociétés non-résidentes, 2004

BP - 24F

Confidentiel une fois rempli

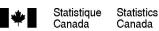
Veuillez en faire une copie pour vos dossiers

Sans frais: 1(866) 765-8143
Telecopieur: 1(613) 951-9031
Courriel: bdp.enquetes@statcan.ca

Si necessaire, prière de corriger le nom et l'adresse ci-dessus

Autorité:	Cette enquête annuelle est menée en vertu la Loi sur la statistique, il est obligatoire de r	de la Lo emplir le	i sur la statistique, Lois révisées du Ca présent questionnaire.	anada (1985), chapitre S19. En vertu de						
	En vertu de la Loi sur la statistique, les ren sur l'accès à l'information.									
L'objet de l'enquête :	Recueillir de l'information sur les transactions internationales du Canada au titre des transports nécessaire au calcul de la balance des paiements internationaux du Canada et du produit intérieur brut. Ces statistiques sont importantes pour la conduite des politiques monétaires et de taux de change. Ces données servent aussi au développement et à la surveillance des ententes en matière de commerce international, et à la planification d'entreprise, au marketing et à la recherche.									
	L'année civile se terminant le 31 décembre à veuillez indiquer la fin de période de l'année			Mois Année						
	Veuillez renvoyer ce questionnaire dûment Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A téléphoner au 1(613) 951-3092. Note: Les montants que vous déclarez d									
compte de tous les	Iontréal doivent déclarer les activités de tous ports maritimes de l'ouest du Canada. Veu	illez liste	r ci-dessous les ports visés :							
	ys où les opérations sont centrées.			F						
·										
			Veuillez déclarer les	quantités en tonnes métriques ⁴						
		1	1. Tonnage métrique total du fret d'entrée ⁵ :							
		(a) Par conteneur								
Pays de résidence de l'opérateur de la société de navigation :			(a) Fai conteneur	(b) En vrac et autre fret général						
États-Unis										
Royaum e-Uni										
Autres de l'Un	on européenne² (excluant Royaume	-Uni)								
Japon										
Republique de	Corée									
Mexique										
Autres pays de	e l'OCDÉ ³									
Brésil										
Chine										
Hong Kong, C	hine									
Russie										
Singapore										
Taïwan										
Autres pays ét	rangers									
Date	Téléphone :	Nom et t	titre du responsable	Signature						
	Télécopieur :									
	Courriel:									

4-2500-60.2 2004-12-14 SQC/EIF-260-60082





			- 2 -						
	llars canadiens								
	Veuillez déclarer en milliers de dollars canadiens 2. Recettes 3. Dépenses des navires dans les ports canadiens :								
Pays de résidence de l'opérateur de la Société de navigation :	totales provenant du fret d'entrée ^{5.6} (fret payé au départ ou à destination) pour le tonnage rapporté à la question 1	(a) dépenses pour les réparations de navires	(b) dépenses pour le ravitaillement en pétrole	(c) paiements aux transporteurs par chemin de fer, par camion, par mer et autres transporteurs pour l'acheminement de marchandise en transit	(d) dépenses pour les fournitures et les pièces	(e) toutes autres dépenses, incluant rémunération des équipages, dépenses portuaires, droits de quais frais d'agence et droits de services à la navigation maritime	Dépenses totales ⁷		
États-Unis									
Royaume-Uni									
Autres de l'Union européenne ² (excluant Royaume-Uni)			•						
Japon République de Corée			A	TIT	RE				
Mexique									
Autres pays de l'OCDÉ ³			INE	ORM	ATI	F			
Brésil									
Chine			CEL		AFA	_			
Hong Kong, Chine			SEL		<u>IIEN</u>	/			
Russie						_			
Singapore									
Taïwan									
Autres pays étrangers									

Renvois

- * Ce questionnaire doit être rempli par les sociétés étrangères de navigation ou par les firmes qui agissent comme transitaires pour le compte d'armateurs étrangers de navires au long cours. Veuillez donner tous les renseignements possibles sur les navires entrés dans les ports faisant partie de votre territoire, même si vous ne connaissez pas toutes les transactions qu'ils effectuent dans d'autres ports. Dans le cas de tramps ou autres navires affrétés occasionnellement, donnez au besoin une estimation.
- 1 L'opérateur de la société de navigation est l'enterprise qui cotrôle les opérations et mouvements de l'équipement. L'opérateur est habituellement responsable de fournir un équipage; maintenir l'équipement en bon ordre de fonctionnement; et décider quand, et à quel endroit, l'équipement doit être déplacé. Le pays de l'opérateur est, en d'autres mots, le lieu où les opérations sont centrées. Cette location peut être différente du pays d'enregistrement (pavillion) du vesseau opéré ou pourrait différer du pays de résidence du propriétaire du navire.
- 2 L'Union européenne (excluant Royaume-Uni) comprend : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, et Suède.
- 3 Les autres pays de l'OCDÉ comprennent : Australie, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse et Turquie.

- 4 Si les unités de quantité autres que tonnes métriques sont rapportées, veuillez les spécifier.
- 5 Le fret "d'entrée" s'applique aux cargaisons arrivant au Canada en provenance de pays étrangers. Le cabotage, ainsi que le fret déchargé au Canada, mais destiné aux États-Unis, est exclu. Donnez une estimation des comptes encore ouverts le 31 décembre en raison de voyages entrepris au cours de l'année.
- 6 Si vous ne connaissez pas le montant exact des recettes provenant de fret payé au départ, veuillez en donner une estimation.
- 7 Les "dépenses totales" comprennent les sommes versées par tous les navires qui quittent ou arrivent à des ports du Canada dont vous êtes l'agent: rémunération des équipages et avances, taxes de port, frais de pilotage et de remorquage, droits de quai, frais de manutention (dans le cas d'embarquements et de débarquements à la charge des navires), frais d'agence, droit de services à la navigation maritime, coût du combustible et des fournitures, frais de réparations, sommes versées aux transporteurs par chemins de fer, par camion, par mer et autres pour l'acheminement de marchandises en transit si une somme correspondant au montant versé a été incluse automatiquement dans les dépense des navires.

Commentaires ou qualifications au sujet des données fournies.

Merci



Statistique Canada Statistics Canada

